

La Lettre d'Arvert

n°49 - Juillet 2009
Bulletin Municipal



12 Avril :
Spectacle
«Festival Plein Sud»

3 Mars :
Carnaval à ARVERT

23 Mai :
Randonnée Nature



**Bonnes
Vacances**

Sommaire

Le Mot du Maire	p.2
Infos municipales	p.3 à 9
Infos pratiques	p.10-11
Echos de la Commune	p.11
Événements	p.12-13
Echos de la commune	p.14
Sivom jeunesse	p.15-16
Associations	p. 17 à 21
Etat Civil	p.22
Manifestations	p.23-24
A votre service	p.24

NUMÉROS UTILES

- Mairie : 05 46 36 40 36
Fax : 05 46 36 43 22
E-mail : mairie@ville-arvert.fr
- Gendarmerie : 17 ou 05 46 36 11 43
- Pompiers : 18
- SAMU : 15 ou 05 46 27 32 15
- la Crèche : 08 79 57 95 38
- Ecole primaire : 05 46 36 45 08
- Ecole maternelle : 05 46 36 45 09
- Centre aéré : 05 46 36 95 11
- La Poste : 05 46 36 41 90
(fermée le samedi)

Horaires d'ouverture Mairie

Les lundi, mardi, mercredi et jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
vendredi de 10 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
samedi de 8 h 30 à 12 h

Autres Permanences

- **Assistance Sociale :**
tous les lundis de 13 h 30 à 15 h 30
- **MSA :** 2^e et 4^e jeudis du mois
de 14 h à 15 h 30
- **Mission Locale :** (ex PAIO) :
2^e et 4^e jeudis du mois à 11 h



**Où donc
ont eu lieu ces
expériences
scientifiques ?**

(réponse en page 21
de la brochure)

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers amis,

Ce nouveau bulletin municipal va paraître dans les premiers jours de l'été qui marqueront, espérons le, une reprise des activités dans notre région et sur nos côtes. La saison estivale devrait aider à la relance des activités touristiques, commerciales, voire artisanales qui ont fléchi suite à la dépression financière.

A notre niveau, le Conseil Municipal s'est engagé à réaliser plus d'investissements que la moyenne des trois dernières années, afin d'aider au maintien de l'activité des entreprises et de l'emploi. La seule plus-value directe, pour la commune, sera une restitution avancée de quelques mois d'une partie de la TVA concernant les investissements.

Tout aussi alarmante que la récession est la répétition des épisodes de mortalité des jeunes huîtres. Il est grand temps de ne plus accuser systématiquement telle ou telle catégorie professionnelle, d'être la cause de ces catastrophes à répétition. Tous les acteurs économiques, scientifiques, sociaux et politiques doivent se retrouver autour d'une table pour connaître et analyser les causes, pour prioriser les actions à réaliser selon un calendrier contraignant mais réaliste, pour établir des évaluations régulières sur les mesures retenues par TOUS les partenaires et veiller à leur application.

Cette méthode suppose que chacun veuille bien travailler en partenariat avec tous les acteurs concernés. Elle est le principe même de la démocratie et va à l'encontre des discours péremptaires et accusateurs.

En ce qui concerne les Conseillers, ils ont poursuivi, avec ténacité, leur travail au sein des commissions et du Conseil municipal. Les projets présentés dans les bulletins municipaux de décembre 2008 et avril 2009 évoluent dans la bonne direction. Ils auront abouti ou seront en cours avant la fin 2009 ; parmi ceux-ci, citons la sécurisation de la traversée de Dirée, la réalisation de la halle couverte pour le marché, l'avant-projet d'aménagement de l'ex RD.14, la poursuite des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sans oublier la création du self à la cantine, la mise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes... (voir à ce propos les différents articles dans les pages suivantes de ce bulletin).

Toutes et tous, nous devons travailler en privilégiant l'intérêt et le développement de notre commune qui doit rattraper un retard important pour se hisser à la hauteur des légitimes ambitions qu'elle peut avoir.

A toutes et tous, je souhaite un été à la hauteur de vos aspirations.

Michel PRIOUZEAU
Maire d'Arvert

Permanences du Maire et de ses Adjoints

Monsieur Michel PRIOUZEAU :

Monsieur BAUD Yvan (projets d'aménagement-communication et citoyenneté)

Madame MARC Sylvie (urbanisme-économie-communication et citoyenneté)

Monsieur CHAGNOLEAU Guy (espaces verts-voirie et réseaux-agriculture)

Monsieur BRIANT Michel (patrimoine-ports-forêt-cimetière)

Madame AUBIER Christiane (affaires scolaires-CCAS-intergénération)

Monsieur LAMBERT Bernard (animation-sports-loisirs)

SUR RENDEZ-VOUS (uniquement)

LUNDI de 10h à 12h

MARDI de 10h à 12h

MERCREDI de 10h à 12h

JEUDI de 10h à 12h

VENDREDI de 10h30 à 12h

SAMEDI de 10h à 12h

BUDGET 2009

Suite aux réunions de la commission des finances des 15 décembre 2008 et 26 février 2009, de la commission travaux du 12 février et de la commission urbanisme-économie du 24 février 2009, le Conseil Municipal du 17 mars 2009 a adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2008 et le budget prévisionnel 2009.

Le vote du budget marque les grandes orientations de gestion et fixe les choix de la politique de la commune pour l'année. Il est un acte de prévision des recettes et des dépenses pour l'année et permet au maire d'engager les dépenses votées.

BUDGET FONCTIONNEMENT :

DEPENSES		Compte administratif		Prévisionnel
		2 007	2 008	2 009
11	Charges à caractère général	499 559,95	469 606,13	470 010,00
60 611	Eau, assainissement	13 005,38	10 983,42	13 000,00
60 612	Electricité	83 109,68	87 719,82	89 000,00
60 621	Combustibles	14 410,73	18 142,71	19 000,00
60 622	Carburants	4 313,24	5 330,73	5 400,00
60 623	Alimentation	43 138,18	59 333,33	61 600,00
60 631	Fournitures entretien	7 123,54	9 217,46	7 000,00
60 632	Fournitures petit équipement	5 406,04	7 018,58	6 300,00
60 633	Fournitures voirie	21 291,50	26 940,07	26 900,00
60 636	Vêtements de travail	1 918,70	2 111,20	2 000,00
60 640	Fournitures administratives	1 993,83	1 859,44	2 000,00
60 650	Livres, disques, cassettes	4 834,34	5 100,00	5 300,00
60 670	Fournitures scolaires	9 535,71	9 085,88	9 100,00
60 680	Autres fournitures	57 713,72	21 564,50	21 600,00
61 100	contrats prestations	1 485,11	1 336,49	1 250,00
61 220	crédit bail	7 998,49	4 956,71	4 351,00
61 350	Locations mobilières	5 407,26	7 113,45	5 359,00
61 521	Entretien terrain	2 751,20	1 339,69	4 400,00
61 522	Entretien bâtiments	11 321,77	9 912,68	10 500,00
61 523	Voirie et réseaux	53 715,75	45 321,05	42 000,00
61 551	Matériel roulant	10 929,76	14 171,23	11 000,00
61 558	Autres biens mobiliers	1 285,43	2 281,02	2 000,00
61 560	Maintenance	14 489,53	18 153,52	17 500,00
61 600	Primes assurances	22 728,98	13 955,56	15 000,00
61 820	Documentation générale et technique	1 471,10	987,00	1 000,00
61 840	Vers. Organismes Formation	80,00	975,00	900,00
61 880	Autres frais divers	7 685,23	5 582,30	5 500,00
62 250	Indemnités comptable	607,57	624,54	650,00
62 260	Honoraires	4 004,52	3 226,55	4 000,00
62 270	Frais d'actes, contentieux	135,00		
62 280	Divers	3 290,79	2 000,00	2 000,00
62 310	Annonces, insertions	4 528,61	1 639,53	1 500,00
62 320	Fêtes et cérémonies	25 997,39	22 559,05	21 000,00
62 360	catalogues et imprimés	840,06	1 907,32	1 900,00
62 370	Publications	5 366,16	4 614,80	5 000,00
62 380	Divers (appel d'offres)			1 800,00
62 470	Transports collectifs	15 905,00	14 617,88	14 000,00
62 510	Voyages, déplacements	372,77	662,13	1 000,00
62 570	Réceptions (dont repas aînés)	6 955,09	7 468,35	8 900,00
62 610	Frais affranchissement	4 989,00	4 986,50	5 000,00

Infos Municipales (suite)

62 620	Frais télécommunications	7 570,34	7 741,41	7 800,00
62 820	Frais gardiennage	598,42	546,00	550,00
62 830	Frais nettoyage locaux	3 877,23	1 291,48	1 300,00
63 550	taxe et impot sur véhicules	963,80	448,00	500,00
63 512	Taxes foncières	3 810,00	3 685,75	4 000,00
63 540	Droit d'enregistrement, timbre	441,00	75,00	
63 580	autres droits	163,00	1 019,00	150,00
12	Charges de personnel	719 756,95	731 249,65	748 594,00
62 180	Autre personnel extérieur	1 571,73	201,60	300,00
63 320	Cotisations FNAL	1 334,33	2 256,21	2 262,00
63 360	Cotisations CNFPT	7 960,59	7 808,27	7 919,00
63 380	Autres taxes & vers. Sur rémun.	1 335,99	1 354,04	1 355,00
641 168	emplois insertion	3 069,82	10 048,74	11 788,00
64 110	Personnel titulaire	447 431,41	457 524,43	464 633,00
64 131	Personnel non titulaire	21 667,81	11 447,18	12 650,00
64 510	Cotisations URSSAF	82 250,14	80 423,27	84 587,00
64 530	Cotisations caisses retraite	115 392,28	118 367,48	124 550,00
64 540	Cotisations ASSEDIC	1 593,00	1 386,00	2 750,00
64 550	Cotis. Assur. Personnel	33 328,33	34 730,53	30 000,00
64 750	Médecine du travail	23,96	1 959,46	2 000,00
64 560	FNC	785,00	1 569,00	1 600,00
64 832	fonds compensation cess.activité		2 083,44	2 200,00
64 880	Autres charges	2 012,56	90,00	
65	Autres charges gestion courante	203 683,56	160 555,09	181 213,00
65 100	redevances pour concessions	62,43	62,43	63,00
65 310	Indemnités	46 048,86	47 308,78	48 500,00
65 330	Cotisations retraite	1 556,66	1 598,86	1 600,00
65 372	cot allocation fin de mandat		38,61	50,00
65 350	Formation	300,00	0,00	
65 400	Pertes créances irrécouvrables	47,52	17,00	
65 520	Aide sociale département	38,42		
65 540	Contribut. Organ. Regroup.	62 583,31	40 584,81	66 200,00
65 580	Autres dépenses obligatoires	4 555,12	5 274,29	5 300,00
65 736	Subv. Fonct. CCAS et Caisses	16 999,94	36 118,30	36 500,00
65 748	Subv. Fonct. Autres privés	21 191,30	20 868,30	23 000,00
65 738	contribution budgets annexes	50 300,00	8 650,00	
65 800	Charges diverses		33,71	
TOTAL GESTION des SERVICES		1 423 000,46	1 361 410,87	1 399 817,00
66	Charges financières	50 907,29	47 140,39	61 700,00
66 110	Intérêts emprunts et dettes	46 398,04	41 500,43	58 900,00
66 180	Intérêts autres dettes	4 441,01	4 741,05	2 800,00
66 800	Autres charges financières	68,24	898,91	
67	Charges exceptionnelles	0,00	111,89	3 000,00
673	Titres annulés (exerc. Ant.)			3 000,00
22	Dépenses imprévues			
TOTAL DEPENSES REELLES		1 473 907,75	1 408 663,15	1 464 517,00
42	opérations ordre transfert section	493,92	28 426,80	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT exercice		1 474 401,67	1 437 089,95	1 464 517,00

Infos Municipales (suite)

RECETTES		Compte administratif		Prévisionnel
		2 007	2 008	2 009
13	Atténuation de charges	10 579,63	1 249,84	1 200,00
64 190	Rembours. Rémunérations Person.	10 579,63	1 249,84	1 200,00
70	Produits des services	85 594,97	83 315,17	82 050,00
70 311	Concessions funéraires	461,80	1 558,56	800,00
70 323	Redev occupation domaine public	350,00	358,00	350,00
70 350	Location droits chasse, pêche	4 801,07	4 895,78	4 900,00
70 670	Cantines, études surveillées	49 720,87	53 857,20	54 000,00
70 688	autres prestations services	10,60	61,90	
70 878	Remb frais par autres redevables	29 713,33	22 178,83	22 000,00
70 880	Autres produits annexes	537,30	404,90	
73	Impôts et taxes	747 496,40	785 925,15	837 584,00
73 110	Contributions directes	738 304,00	776 809,00	828 459,00
73 360	Droits de place	5 034,80	4 143,55	4 152,00
73 620	taxes de séjour	4 157,60	4 924,60	4 925,00
73 880	Autres taxes diverses		48,00	48,00
74	Dotations et participations	810 448,66	859 918,46	875 021,00
74 110	Dotation forfaitaire	403 944,00	408 855,00	424 076,00
74 121	Dotation solidarité rurale 1ère F	118 342,00	135 833,06	135 833,00
74 127	dotation nationale péréquation	163 444,47	183 714,42	183 714,00
74 600	Dotation décentralisation	524,00	445,00	445,00
74 718	Autres	3 890,09	10 745,74	10 746,00
74 730	Départements	13 688,57	12 869,26	12 869,00
74 750	Groupement collectivités	29 406,96	29 406,96	29 407,00
74 770	Autres étab. publics locaux	951,22	251,25	251,00
74 780	autres organismes	3 616,35	4 849,30	4 849,00
74 833	Etat- Compens. Taxe profession	6 058,00	5 019,00	3 555,00
74 834	Etat- Compens. Exo. Taxes fonc	25 045,00	25 555,00	25 413,00
74 835	Etat- Compens. Exo taxes habita	41 428,00	41 615,00	43 103,00
74 880	Autres	110,00	759,47	760,00
75	Autres produits Gestion courante	16 082,09	17 583,36	17 584,00
75 200	Revenus des immeubles	15 833,36	16 974,73	16 975,00
75 800	Produits divers gestion courante	248,73	608,63	609,00
TOTAL GESTION des SERVICES		1 670 201,75	1 747 991,98	1 813 439,00
76	Produits financiers	25,15	26,41	
77	Produits exceptionnels	3 766,25	30 167,62	110 822,00
TOTAL des RECETTES REELLES exercice		1 673 993,15	1 778 186,01	1 924 261,00
42	Transfert entre section - travaux			20 000,00
Excédent de fonctionnement reporté (n-1)				
TOTAL GENERAL		1 673 993,15	1 778 186,01	1 944 261,00

Infos Municipales (suite)

DEPENSES INVESTISSEMENTS 2008	
intitulé	réalisé
CHARGES EMPRUNTS	237 788,42
remboursement capital	237 788,42
ECOLE PRIMAIRE	37 132,88
renovation cour écoles	36 379,27
annonce marché + CER	753,61
mobilier urbain	
ECOLE MATERNELLE	15 141,92
réfection sanitaires	11 027,68
stores école maternelle	4 114,24
VOIRIE GENERALE	265 098,96
rue du Maine Amouroux	54 985,50
rue des Lauriers	92 951,92
rue de la Beaune	50 076,52
plateaux ralentisseurs Dirée	5 083,00
syndicat voirie (chaque année)	28 060,10
étude pluvial	6 817,20
pluvial rue de la source	14 248,95
Syndicat voirie (rue Quilles)	2 400,00
élargissement rue Ecoles	7 946,88
acquisitions buses	2 528,89
TRAVAUX MAIRIE	7 971,34
standard téléphonique	5 956,08
chaises bouliste et salle réunion	1 395,73
armoire bureau mairie	619,53
STADE FOOTBALL	5 883,60
réfection piste athlétisme	5 883,60
clôture	
TEMPLE	4 033,89
réhabilitation plafond	4 033,89
ATELIERS MUNICIPAUX	8 139,62
cases matériaux	2 392,00
achat véhicule KANGOO	1 178,65
séateurs électriques	3 091,66
souffleur	319,00
kit sécurité IVECO	
cric roulant	1 158,31
SALLE DES FETES	10 921,06
archit. agrandissement cuisine	2 990,00
début travaux	528,14
réfection jeux parc loisirs	7 402,92
TENNIS	6 347,29
clôture	6 347,29
ECLAIRAGE PUBLIC	12 562,11
réhabilitation éclairage (1)	12 562,11
CENTRE DE LOISIRS	10 824,82
enduits extérieurs	8 134,20
logement	1 674,40
travaux logement	1 016,22
AMENAGEMENT CENTRE BOURG	205 520,66
acquisition maison IZORET	184 447,14
étude architecte	21 073,52
RESTAURANT SCOLAIRE	21 594,50
acquisition lave vaisselle	8 106,01
four et armoire basse température	13 488,49
CABANE	
acquisition claires	-
LOGEMENTS LOYER MODERE	181 596,71
construction réseaux 14 juillet	150 012,24
travaux CER+SDEER	19 977,15
maîtrise d'œuvre	10 565,01
construction voie pierrières	1 042,31
SALLE DE SPORTS	1 937,84
mitigeur	1 937,84

BUDGET INVESTISSEMENT :

Les investissements à réaliser au cours de l'année de référence sont le reflet des choix entre la nécessité d'améliorer ou de créer de nouvelles infrastructures (bâtiments, voirie, réseaux) et les possibilités financières de la commune avec les aides de l'Etat, de la Région, du département ou de la C.A.R.A. (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique)

L'attention portée aux propositions constructives émises lors des rencontres publiques ou privées, des différentes commissions, permettent aux Conseillers de modifier, d'aménager, de transformer les avant-projets, en projets, puis en réalisations au bénéfice des habitants et dans le respect des lois.

DEPENSES INVESTISSEMENTS 2009	
intitulé	prévu+ RAR
CHARGES FINANCIERES	269 164,06
remboursement capital	180 000,00
avances sur budgets annexes	48 240,00
régularisation études PLU	40 924,06
ECOLE PRIMAIRE	10 000,00
clôture école primaire	10 000,00
CIMETIERE	2 705,35
régularisation étude cimetière	2 705,35
SALLE UNRPA	3 800,00
réhabilitation chauffage	3 800,00
VOIRIE GENERALE	239 395,03
étude pluvial DDE	12 763,03
rue des Bergères	80 132,00
rue des Aigrettes	72 200,00
ruelles des Tilleuls et du Bourg	28 000,00
empierrement rue poste refolement	10 500,00
rue du Maine Violleau (phase 1)	10 000,00
revêtements divers	25 800,00
STADE FOOTBALL	21 000,00
clôture	21 000,00
BIBLIOTHEQUE	130 000,00
acquisition maison	130 000,00
MAIRIE	9 700,00
acquisition défibrillateur	2 200,00
site internet	7 500,00
SALLE DES FETES	8 827,20
archit. agrandissement cuisine	5 000,00
régularisation études chauffage	3 827,20
ECLAIRAGE PUBLIC	15 000,00
réhabilitation éclairage (1)	15 000,00
CENTRE DE LOISIRS	102 000,00
cour extérieure	14 000,00
travaux logement	69 000,00
équipement	19 000,00
AMENAGEMENT CENTRE BOURG	100 000,00
travaux	75 000,00
étude architecte	25 000,00
RESTAURANT SCOLAIRE	87 600,00
portail restaurant scolaire	2 100,00
étude architecte pour self	7 500,00
travaux	60 000,00
mobilier	18 000,00
LOGEMENTS LOYER MODERE	62 200,00
construction réseau pierrières	30 000,00
réseaux	22 000,00
pluvial rue des Pierrières	3 200,00
MOULIN RUE DES LAURIERS	3 500,00
cerclage moulin	3 500,00

Infos Municipales

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2009

Saisine de la CDAC

Conformément à une décision du conseil municipal lors de la séance de travail du 28 novembre 2008, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de saisir la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale, pour le projet de création d'une surface commerciale en centre bourg, pour le compte de l'enseigne ALDI.

Il rappelle que la faculté a été ouverte aux maires compétents en matière de permis de construire, dans les communes de moins de 20 000 habitants, de proposer, au Conseil municipal de saisir, à l'occasion de l'instruction du permis de construire, la CDAC pour avis sur des projets compris entre 300 et 1000 m².

La délibération est motivée et transmise au pétitionnaire dans un délai de 3 jours selon la loi, sachant que le décret du 24 novembre 2008 précise qu'à défaut de cette transmission, passé un délai d'un mois à compter de la date de réception de la demande de permis, la CDAC ne peut plus être saisie. Les différentes mesures en période transitoire prévoient que la saisine de la CDAC doit intervenir avant l'expiration du délai d'instruction de la demande de permis de construire. Le dépôt du permis de construire date du 8 décembre 2008. Le délai d'instruction est de 6 mois.

Les membres du Conseil Municipal ont souhaité obtenir l'avis de la dite commission sur les points suivants :

- implantation d'un Hard discount en centre bourg à proximité d'une enseigne existante ;
 - circulation des camions d'approvisionnement et incidences pour le voisinage ;
 - insertion dans le site d'une surface de vente supérieure à 300 m².
- Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 18 voix pour et 2 abstentions

DECIDENT

De **SAISIR** pour avis la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale sur le projet de création d'une surface commerciale ALDI en centre bourg

De **SOLLICITER** l'avis de la commission sur les points suivants :

- implantation d'un Hard discount en centre bourg à proximité d'une enseigne existante ;
- circulation des camions d'approvisionnement et incidences pour le voisinage ;
- insertion dans le site d'une surface de vente supérieure à 300 m².

D'AUTORISER Monsieur le Maire à représenter les membres du Conseil Municipal au sein de la dite commission.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL

Par délibération en date du 4 février 2008, les membres du Conseil Municipal ont décidé de procéder à la création d'un jardin d'enfants dans les locaux du Centre de Loisirs. La gestion de cette structure sera assurée par le SIVOM de la Presqu'île d'ARVERT.

Monsieur le Maire **SOLLICITE** l'autorisation de déposer auprès des services du Conseil Général une demande de subvention pour l'acquisition de matériel à hauteur de 40 % du montant des acquisitions avec un plafond de 8 000 euros.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal

ARTICLE UNIQUE : **AUTORISENT** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil général à hauteur de 40 % du montant HT des acquisitions à réaliser (montant HT 7699 €).

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2009

Institution de zone de réglementation spéciale de publicité : désignation des représentants du conseil municipal

Par délibération en date du 13 novembre 2008, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'instaurer des zones de réglementation spéciale de la publicité, des enseignes et des pré enseignes sur le territoire de la Commune et ont autorisé Monsieur le Maire à saisir Monsieur le Préfet pour la constitution du groupe de travail.

Par courrier en date du 10 février 2009, reçu en mairie le 17 février,

Monsieur le Préfet a indiqué que, conformément aux articles R 581-36 à R581-46 du code de l'environnement, il va procéder à l'insertion dans deux journaux locaux, d'une mention relative à la demande formulée par le Conseil Municipal.

D'autre part, il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer, pour désigner les représentants du conseil municipal chargés de participer au groupe de travail. Il s'agit :

- du maire ou de son représentant (un adjoint du maire ayant délégation dans ce domaine)
- 3 titulaires et 3 suppléants.

Après en avoir délibéré,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 novembre 2008

VU l'article L 581-14-1 du Code de l'Environnement les membres du Conseil Municipal à l'unanimité

DESIGNENT avec voix délibérative

- le Maire ou son représentant
- titulaires : Madame MARC, Messieurs BAUD et CHAGNOLEAU
- suppléants : Monsieur LAMBERT, Mesdames HERVE et LAMY JACQUES

SOLLICITENT la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique afin qu'elle désigne des représentants compétents en matière d'urbanisme.

ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ CASTAGNET

Monsieur le Maire indique qu'une opportunité se présente pour la Commune d'ARVERT afin d'acquérir une maison située à proximité de la salle des fêtes et des parkings.

Cette dernière pourrait permettre la création d'une bibliothèque-médiathèque-ludothèque assortie de salles d'expositions ainsi que cela a été affirmé par les membres du Conseil Municipal lors des dernières élections.

Pour créer cette nouvelle structure, un groupe de travail a été constitué par délibération en date du 13 janvier 2009.

La maison en question appartient aux conjoints CASTAGNET et est située 2 rue du 14 juillet (référence cadastrale E 1740 pour une surface de terrain de 365 m²).

Après avoir entendu l'exposé,

CONSIDÉRANT l'intérêt que représente pour la Commune le projet de création d'un équipement culturel

CONSIDÉRANT l'opportunité que représente cette acquisition

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDENT

DE PROCÉDER à l'acquisition du bien situé 2 rue du 14 juillet (référence cadastrale E 1740 pour une surface de terrain de 365 m²) au prix de 115 000 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder aux différentes démarches relatives à ces acquisitions

DE DEMANDER à Monsieur le Maire de négocier les frais d'agence (montant des frais habituels 4 % et non 7 %)

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2009

Subvention aux associations

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à prendre connaissance des propositions d'attribution de subventions de la Commission finances qui s'est réunie le 19 mars 2009 pour examiner les différentes demandes. Il est précisé que des demandes complémentaires sont arrivées et ont été examinées par la Commission le 17 avril.

propositions de la Commission pour attribution subventions :

Les membres du Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité **EMETTENT** un avis sur l'attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations pour un montant prévisionnel de 21 640 € selon la répartition définie ci-avant.

Infos Municipales

Associations	accordées	Associations	accordées
Ecole elem et mat	Sorties 1 525 (estimée)	Pensionnés marine marchande	250
Noël	1 275 (estimée)	UST Rugby	700
Sortie Pyrénées CM 2	1 600	Sté trembladaise de tir	100
C.O.S.(personnel communal)	6 500	Judo Club La Tremblade	300
Tennis Club Arvert	600	Handball club trembladais	300
MAC 17 aéromodélisme	300	Avenir cycliste étalais	2 000
UNRPA	200	Collectif Caritatif	300
Comité des fêtes d'Avallon	1 500	Donneurs de sang	100
Association St Etienne	200	Comité F.N.A.C.A.	100
Gymnastique volontaire	200	FITNESS CLUB	200
Foyer rural	1 070	CROIX ROUGE LOCALE	250
Maison du protestantisme	200	Sapeurs pompiers La Trde	100
Nature en Pays d'ARVERT	500	ADL Bibliobus	220
AMPA Athlétisme	600	La Prévention routière	100
A.C.C.A. Arvert	150	S N S M	100
Comité de commémoration	100		

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE : RESEAU PLUVIAL RUE DES BERGERES et RUE DES AIGRETTES

Conformément aux prévisions budgétaires adoptées par les membres du Conseil Municipal le 17 mars, concernant la voirie et notamment les travaux relatifs au réseau pluvial, une procédure de consultation selon l'article 28 du code des marchés publics doit être lancée pour la réalisation des ouvrages rue des Bergères et rue des Aigrettes. Le montant prévisionnel des travaux est de 128 000 €.

Le programme des travaux a été présenté en commission travaux le 7 avril 2009. VU l'article 28 du Code des Marchés Publics, VU l'article L 2122.21.1 du Code Général des Collectivités territoriales

CONSIDERANT qu'il s'agit d'un marché selon la procédure adaptée. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité **EMETTENT** un avis favorable sur le cahier des charges.

AUTORISENT Monsieur le Maire à lancer la consultation. **AUTORISENT** Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir à l'issue de la consultation.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2009

ZAC FIEF DE VOLETTE

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la Commission Urbanisme lors de sa séance en date du 4 mai, a examiné le projet de délibération présenté ci-après. Cette proposition fait suite aux précédentes réunions de la Commission Grands Projets, qui a déjà validé le principe de modification du dossier de création de la ZAC.

Il soumet donc au vote le projet de délibération ci-après :

OBJET : MODIFICATION DU DOSSIER DE CREATION DE LA ZAC DU FIEF DE VOLETTE NORD ET SUD - DEFINITION DES MODALITES DE LA CONCERTATION

Monsieur le Maire rappelle les éléments suivants :

La commune d'Arvert est soucieuse de son développement et désireuse d'offrir des terrains proches du centre bourg, destinés à accueillir notamment des jeunes ménages permettant de maintenir et renforcer les effectifs scolaires. Ainsi, seule la procédure de ZAC, d'initiative publique, permettra de répondre au mieux aux objectifs municipaux à savoir

- garantir une offre diversifiée de l'habitat afin de maintenir l'équilibre sociodémographique de la population,
- programmer, dans le temps, cette pression foncière de façon à ne pas surcharger les équipements existants
- poursuivre l'évolution communale, en ouvrant progressivement à l'urbanisation de nouveaux terrains

Monsieur le Maire expose les éléments suivants :

La Commune d'Arvert envisage de modifier le dossier de création de la ZAC du Fief de Volette « Nord et Sud » pour le motif suivant :

- La prise en compte du courrier de la société Nexity Foncier Conseil en date du 2 février 2009 se retirant de l'opération d'Arvert compte tenu du contexte de crise immobilière.
- Consciente de l'importance stratégique du secteur à urbaniser, de la complexité du montage, de la durée de réalisation de la totalité de l'opération et désireuse de garder la maîtrise des choix fondamentaux de l'aménagement, la commune souhaite poursuivre la mise en œuvre de ces objectifs dans le cadre d'une ZAC, et ce en régie communale. **Ce faisant, il est nécessaire pour la Commune de revoir le mode de réalisation de la ZAC tel qu'établi dans le dossier de création.**

Pour ce faire, la Commune ouvre la concertation et en définit ses modalités. LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré

ré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'engager la procédure de modification du dossier de création de la ZAC du Fief de Volette Nord et Sud,

- **DECIDE** d'ouvrir la procédure de concertation préalable à la création de la ZAC concernant le secteur cité précédemment, **par exposition du projet de modification avant la création de la Z.A.C. Les dates et le lieu de ces étapes de concertation seront portés à la connaissance du public par voie d'affichage. Un registre sera mis, à cette occasion, à la disposition du public.**

- **MANDATE** Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et formalités se rapportant à cette affaire.

En application de l'article L.111-10 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'une mention, en caractère apparent, dans un journal diffusé dans le département

PEU MIGNON : AUTORISATION DEPOT et SIGNATURE PERMIS D'AMENAGER

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que le projet de permis d'aménager a été examiné par la Commission urbanisme du 4 mai 2009. Ce projet est issu d'une concertation avec les propriétaires fonciers et se fera dans le cadre d'un montage juridique prévoyant une dation en paiement de terrains urbanisés pour indemniser la Commune d'ARVERT sur les frais relatifs à l'aménagement du lotissement. Le conseil municipal sera de nouveau saisi sur les implications financières des différents partenaires à l'issue notamment de la procédure de marché public. Il rappelle que les différents calculs financiers d'échanges de surface seront étudiés par l'étude notariale LESTRILLE, à ETAULES.

Pour l'heure, il s'agit de déposer le permis d'aménager pour permettre ensuite, une fois le permis obtenu, d'entrer dans la seconde phase qui est la consultation des entreprises. La durée d'instruction du dossier est fixée à 3 mois. Vu l'avis favorable de la Commission urbanisme du 4 mai 2009. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVENT le dossier de permis d'aménager du lotissement dit du PEU MIGNON qui prévoit la réalisation de 15 lots d'une surface allant de 397 m² à 560 m². **AUTORISENT** Monsieur le Maire à déposer le permis d'aménager du lotissement du PEU MIGNON

AUTORISENT Monsieur le Maire ou son représentant à signer le permis d'aménager du lotissement du PEU MIGNON.

MODIFICATION DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR CREATION D'UN SELF : AUTORISATION DE DEPOT et SIGNATURE DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Le projet de modification du restaurant scolaire pour création d'un self a été présenté en commission des travaux qui s'est réunie le 20 avril 2009. Le projet prévoit : - la réalisation d'une entrée le long de l'allée desservant l'école maternelle et l'école élémentaire

- la modification des sanitaires
- la création d'une ligne de self
- la modification des espaces de service afin de respecter la marche en avant. La surface ajoutée à la structure actuelle est de 21 m².

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal VU l'avis favorable de la commission travaux réunie le 20 avril 2009

CONSIDERANT la nécessité d'aménager le service de restauration scolaire afin de permettre un accueil plus adapté aux enfants VU le budget primitif 2009

A l'unanimité, **APPROUVENT** le dossier de permis de construire proposé par la Commission des travaux. **AUTORISENT** Monsieur le Maire à déposer le permis de construire. **AUTORISENT** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le permis de construire.

TRAVAUX

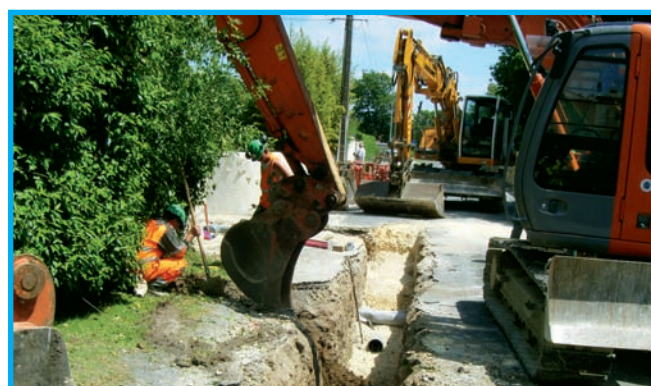
Rue du Canal :

Travaux de mise aux normes de sécurité concernant le garde-corps métallique. Surélévation en attendant le sablage et la peinture.



Rue du Maine Violeau :

Aménagement d'une voie communale afin de desservir les parcelles constructibles.



Rue des Ecureuils :

Pose d'une canalisation d'assainissement afin de terminer la zone collective.



Rue des Aigrettes :

Pose d'une canalisation d'assainissement. La rue et la zone sont maintenant terminées.

Rue des Pierrières :

Travaux de pose de réseaux : électricité, éclairage public, eau, télécom et assainissement afin de desservir le futur ensemble de constructions.



Dirée :

Travaux de renouvellement de la bande de roulement avec pose de 4 plateaux ralentisseurs. Renforcement et renouvellement de la canalisation d'eau potable et des branchements en plomb.



Port de Coudes :

Fin des réparations de la cale, deuxième tranche.

Les Ecoles

ECOLE MATERNELLE

Le spectacle annuel de l'école maternelle a eu lieu vendredi 15 mai. Le texte, les décors et les masques ont été créés et fabriqués par les enfants de l'école :

Gaston, un petit garçon, a perdu son doudou. Sa recherche va l'amener à rencontrer des monstres roses dans sa chambre, des dinosaures dans la salle de bain, des loups dans le salon, des sorcières dans la cuisine, des fantômes au grenier et des nuages d'orage dans le jardin. Enfin, c'est sous son oreiller, tout simplement, que Gaston a retrouvé son doudou.

Nous avons eu beaucoup de monde à la salle des fêtes où des gâteaux étaient vendus à l'issue du spectacle, et nous remercions tous ceux qui avaient fait le déplacement.

Merci aussi aux parents qui ont confectionné les magnifiques costumes et la commune qui a mis à notre disposition son personnel et ses locaux.

Les enseignants



ECOLE ELEMENTAIRE

Des parents d'élèves toujours motivés .

Les parents d'élèves de la classe de CM2 de l'école d'Arvert, se sont lancés voilà déjà quelques mois un formidable pari.

Afin de financer une partie du voyage scolaire dans les Pyrénées, ils ont décidé de faire de nombreuses animations et de montrer ainsi à leurs enfants que la volonté et le travail étaient récompensés.

Ainsi, il y a d'abord eu dans le mois de Février, un grand week-end festif avec une soirée poule au pot le samedi soir, entièrement organisée et préparée par les parents. Ce fut un beau succès avec plus de 250 repas. Le dimanche laissa la place à un concours de belote où la convivialité et le sérieux de l'organisation ont été salués par tous. N'oublions pas la tombola et le marché des légumes produits par la classe des CM2.

A quelques semaines du départ pour les Pyrénées, voilà qu'ils se sont affairés à l'organisation d'un **vide grenier**, qui a eu lieu le **DIMANCHE 24 MAI**, dans la cour de l'école. Buvette, chichis, frites, sandwiches, soleil et bonne humeur y attendaient les exposants et les passants.

Les enfants peuvent se montrer fier de leurs parents et de cet énorme investissement.

M . LAMBROT . Classe de CM2

Infos Pratiques

CARA'BUS est le nom du réseau de transports publics urbains de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).

Il existe différents tarifs :

à l'heure, à la journée carte 5 ou 15 voyages,
Pass mensuel ou annuel...



Comment et où s'informer ?

Boutique Cara'Bus : Hall de la gare SNCF à ROYAN

Allo Cara'Bus : N°Azur 0810 810 977

Site Internet Cara'Bus : www.carrabus-transport.com



Il est rappelé que le Bus s'arrête à chaque arrêt Bus :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------|
| - Le Petit Pont | - Mairie |
| - L'Etrade (Autosur) | - Le Maine Giraud |
| - Le Fouilloux (Angle rue du Piochet) | |

Le guide du voyageur est à votre disposition à la Mairie

Infos Pratiques

Suivez vos remboursements de l'Assurance Maladie en ligne en créant votre compte ameli

Aujourd'hui l'Assurance Maladie vous permet de suivre, directement sur Internet et en temps réel, le détail de vos remboursements et consulter le paiement de vos indemnités journalières. Grâce au compte ameli, vous pouvez aussi obtenir des attestations ou contacter votre caisse par courriel.

Accessible à tous, ce service est pratique, rapide, malin et facilite vos relations avec l'Assurance Maladie. Pour créer votre compte ameli, rendez-vous sur www.ameli.fr et laissez vous guider par l'aide en ligne.

PUITS ET FORAGES

Si vous possédez un puits ou un forage, vous devez les déclarer avant le 31 décembre 2009 auprès de votre Mairie.

Pour en savoir plus, connectez vous sur : <http://foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr/>

DEMARCHAGES ABUSIFS

Vous avez peut-être été importunés par des démarcheurs (électricité, détermitage ...), soit à votre domicile ou par téléphone. **SOYEZ VIGILANTS** et en aucune façon, ces personnes sont envoyées par la Mairie.

INSCRIPTIONS AUX ECOLES

Ecole Maternelle : à partir du 18 juin. Tél. : 05 46 36 45 09 ou à la Mairie d'ARVERT 05 46 36 40 36

Ecole Élémentaire : Tél 05 46 36 45 08

TAXE DE SEJOUR

Nous vous rappelons que la taxe de séjour est toujours établie pour les locations meublées, les chambres d'hôtes et les campings.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Si vous voulez vous inscrire au concours, vous pouvez le faire jusqu'au 10 juillet à la Mairie.

RECENSEMENT

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans. Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans, * des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical ...

vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mail : bsn-poi-sai@dsn.sga.defense.gouv.fr - Tél : 05.49.00.24.69 - Fax 05.49.00.24.50 - courrier : Bureau du Service National de Poitiers - Quartier Aboville - BP 647 86023 POITIERS CEDEX ou encore sur le site du recortat de Poitiers : www.ac-poitiers.fr/eleves/poitoy

* (de 50 à 92 ans, prendre contact auprès du BCAAM - Caserne Bernadotte - 64023 PAU CEDEX



Événements

Carnaval organisé par la Municipalité Le 3 Mars



Course pédestre organisée par l'Athlétisme Marennes Presqu'île d'ARVERT le 15 Mars



Repas des Aînés Le 22 Mars Les 3 doyens de l'Assemblée



Mme BARITEAU Gilberte, 95 ans



M. CHABOT Henri, 99 ans



M. BLEUZE Serge, 94 ans

Festival Plein Sud Le 12 Avril



Course «Prix d'Arvert» hippodrome de La Palmyre Le 13 Avril



Événements

Course Cycliste UFOLEP Le 3 Mai



Rando Nature le 23 Mai organisée par le foyer rural et la municipalité



Donneurs de Sang Rassemblement de motards Le 23 Mai



Rando Nature après l'effort, le réconfort...



Cavalcade d'Avallon Le 12-13 Juin organisée par le comité des fêtes d'Avallon



Participation de la Commune d'ARVERT à la Foire aux Fleurs d'ARCE Les 30 et 31 Mai



Echos de la commune

• LES GRANDS PROJETS



Le Marché :

Le marché d'ARVERT a lieu le matin, tous les mercredis et samedis.

Vous y trouverez poissons viande, charcuterie, légumes, fruits, fleurs, couscous, rôtisserie, vêtements, chaussures,....

Le marché dans nos communes est aussi un lieu de rencontres où il est toujours agréable d'échanger des nouvelles.

Dans le cadre de ses grands projets, le Conseil Municipal a décidé de construire une halle couverte pour offrir aux commerçants et citoyens un espace plus adapté. Un permis de construire sera déposé en juillet. Les travaux débuteront fin 2009.

Parallèlement, l'étude sur l'aménagement du Centre Bourg et notamment le regroupement des activités de santé se poursuit.

La réhabilitation de la D 14 viendra compléter la mise en valeur des commerces.

La Commune poursuit également ses efforts de création de logements soit en partenariat avec HABITAT 17, soit en s'associant avec des propriétaires fonciers (Lotissement Peu Mignon)

Les Projets en cours :

Toujours dans cette dynamique, des projets sont en cours :

- Pour aider à l'installation d'activités génératrices d'emplois, la réalisation de la zone commerciale et artisanale au lieu-dit « Les Justices » se concrétise. Les terrains ont été acquis par la CARA et les premières études sont lancées.

- Maintenir une politique de construction programmée dans le temps, permettant d'utiliser au mieux les infrastructures existantes et d'absorber l'apport en population.

D'autres objectifs sont également en cours de réflexion :

- Poursuivre l'aménagement des réseaux et voies de circulation, la rénovation des bâtiments communaux pour un meilleur respect de notre environnement

- Renforcer tous les services à la population, en particulier accueil, culture, animation et soutenir l'activité des associations dans le cadre d'un partenariat.



(Projet visible en Mairie)

SIVOM jeunesse

CENTRE CANTONAL DE LOISIRS

SIVOM PRESQU'ILE D'ARVERT – Petite enfance, Enfance, Jeunesse
(LA TREMBLADE, ARVERT, ETAULES, CHAILLEVETTE, ST AUGUSTIN, LES MATHES)

PETITE ENFANCE

3 structures multi accueil :

- « **Les petites goules** » à LA TREMBLADE : multi accueil pour les enfants de 3 mois à 3 ans.
Contact, **Mademoiselle PENICAUD Gaelle** : 09.64.03.17.34
- « **Pirouettes cacahuètes** » à ARVERT : multi accueil pour les enfants de 3 mois à 3 ans.
Contact, **Mademoiselle CAPELLE Emilie**, 09.79.57.95.38
- « **La farandole** » à ARVERT : multi accueil pour les enfants de 2 à 4 ans en pré socialisation avant l'entrée à l'école.
Contact, **Madame Sylvie MOURIN LUCIANAZ**, 06.03.87.10.60.



ENFANCE : ACCUEIL DES 3 – 12 ANS, CENTRE DE LOISIRS CANTONAL



Manipulation de garines



Camps ferme période estivale 2008



Programmation de la période estivale

Le Centre de Loisirs Cantonal, situé à ARVERT, accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Durant toute la période estivale (du 3 juillet au 1^{er} septembre), différentes actions en direction de toutes les tranches d'âges (3/4 ans, 5/7 ans, 8/12 ans) sont mises en place : grands jeux extérieur, sorties plages (plage de La Palmyre), sortie au plan d'eau de St Palais, sorties au parc de loisirs,

Des mini camps seront également proposés :

- **6 – 8 ans :**

Camp ferme à MOUTIERS SOUS ARGENTON (79)
et camp multi activités sur la base de plein air du Lambon (79)

- **8 – 12 ans :**

Camp moto à St SAVINIEN
et camp multi activités sur la base de plein air du Lambon.

Pour toutes demandes d'inscriptions ou de renseignements concernant les mini camps ou les activités du CLSH,
contactez **Mademoiselle JAMET Estelle, directrice**,
au 05.46.36.69.71

SIVOM jeunesse

JEUNESSE : ACCUEIL DES 11 – 18 ANS, MAISON DE LA TREILLE.

Programmation de la période estivale

Actions mises en place avec le RAJPARO (réseau d'animateur jeunes du pays Royannais) : rencontres entre les différentes structures du Pays Royannais :

- **3 juillet :**
sortie à LA ROCHELLE,
lazer game + Palmylud
- **21 et 23 juillet :**
tournoi de baby foot + concert à ROYAN
- **27 août :** sortie au Futuroscope



2 mini camps seront également proposés durant la période estivale :

- o 1 surf Camp sur l'île d'Oléron à Grand village : 2H00 de surf par jour + randonnée VTT et pédestre,
Rollers, Sports de plage,
- o 1 multi activités sur le Pays Royannais : Kayak, Waveski, Pirogue polynésienne, Stand Up Paddle, randonnée VTT et pédestre.



Pour toutes demandes d'inscriptions ou de renseignements, pour les mini camps ou les activités, contactez **Elodie ou Greg au 06.20.62.84.81**

ou par mail maison-de-la-treille@hotmail.fr

Associations

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison de **gymnastique** volontaire et de **country** 2008-2009 est terminée. Je remercie tous les licenciés qui ont aidé tout au long de l'année et ont ainsi contribué au bon déroulement de nos activités.

Venez nous rejoindre !! L'ambiance conviviale devrait vous plaire.
Pour essayer le premier cours est gratuit.

Reprise des cours le 15 septembre 2009 à la salle de sports **d'ARVERT**.

Rappel des horaires :

mardi	de 18 h 30 à 19 h 30	gymnastique
	de 19 h 30 à 20 h 30	country
Vendredi	de 19 h à 20 h	gymnastique

La Présidente



Associations



UNRPA

L'UNRPA a tenu son Assemblée Générale le 15 janvier 2009 sous la présidence de Monsieur Michel PRIOUZEAU, Maire d'ARVERT.

La section compte 76 adhérents dont plus de 20 suivent assidûment les cours de l'atelier informatique. Un instant de recueillement a été observé à la mémoire de Monsieur Richard NOCUN PEAUD décédé le 11 novembre 2008.

Le programme de la réunion, fixé par l'ordre du jour, a été approuvé à l'unanimité des 50 adhérents présents.

Le renouvellement triennal du Conseil d'Administration a donné le résultat suivant :

- Madame Huguette ARCHAMBEAU et Monsieur Roger RENOULEAUD ont été reconduits dans leurs fonctions.
- Mesdames Chantal BEAUVIRONNOIS, Josiane GAILLARD et Monsieur Pierre ARCHAMBEAU ont été élus administrateurs.

Le Conseil ainsi complété s'est réuni le 21 janvier pour élire son bureau :

- Président : Monsieur Joseph DUPONT
- Vice Présidents : Monsieur Roger RENOULEAUD
Monsieur Pierre ARCHAMBEAU
- Secrétaire : Madame Jacqueline ROULOT
- Secrétaire Adjoint : Madame Jeanne TAILLADE
- trésorière : Madame Huguette ARCHAMBEAU
- trésorière adjointe : Madame Pierrette RENOULEAUD



Le Président, Joseph DUPONT

"Petite innovation cette année, l'atelier informatique a offert une journée surprise aux anciens.

Journée pique-nique à La Palmyre le 28 Mai dernier et l'après-midi : ballade en petit train en bord de mer et dans les pins. Journée : très "frisquette" le matin mais dès 13 heures apparition d'un superbe soleil.

Nous étions 30, heureux de se retrouver et de partager d'agréables agapes et une merveilleuse journée."



Le 17 mai 2009, les aînés de l'UNRPA à ARVERT, ont organisé leur traditionnel goûter auquel étaient conviés Monsieur le Maire et son Conseil.

Les animateurs, Melle Sophie MASIP et Mr Christian MARTIAL de La Tremblade ont assuré la partie festive avec la participation des convives entraînés dans une ambiance de grande qualité.



Le Conseil d'Administration de la section remercie tous ses amis qui ont répondu à son invitation : les animateurs Sophie et Christian, et celles et ceux qui ont mis leur talent à la réussite de cette réunion dont la seule ambition est le renforcement des liens amicaux au sein de notre assemblée.

COMITÉ DES FETES D'AVALLON

"Le Président D. GRASSET vous invite à participer aux animations suivantes organisées par le Comité des fêtes d'Avallon

- Dimanche 19 juillet 2009 : 20h00 : Grève à Duret : ECLADE DE MOULES + bal gratuit

- Dimanche 9 août 2009 : Grève à Duret :

**FETE DU PORT avec brocante, dîner sur place (moules frites) + SHOW JOHNNY HALLYDAY
feu d'artifice et bal gratuit**

et espère vous voir nombreux à l'occasion de ces animations dans la Commune d'Arvert."

Associations

FOOTBALL CLUB

le mot du président

Bonjour à toutes et tous

Je tiens à vous remercier de votre immense dévouement lors de cette année footballistique 2008 - 2009 qui fut sans contestation une magnifique saison. Sans vous, bénévoles, supporters, parents, sponsors, sans oublier nos trois municipalités, le football de la presqu'île d'Arvert ne serait pas aussi ambitieux, familial et convivial. Nos résultats de l'école de foot sont excellents ; à ce propos encore merci aux nombreux parents qui nous apportent leur soutien, l'équipe réserve nous a donné l'occasion de voir des matchs d'un niveau au dessus du leur et l'année prochaine pourrait être la bonne (monter d'une division). Nos vétérans sont sans aucun doute champions des 3ème mi temps Voila, ah non, j'allais oublier notre équipe 1ère accède au plus haut niveau du district de la Charente Maritime, une saison extraordinaire (une seule défaite) bravo, merci aussi à leur entraîneur MR BEAUJOUAN un très grand professionnel qui a démontré son savoir faire et qui a su se mettre à notre niveau amateur.

Le foot au F.P.A. c'est sympa, rejoins nous vite



LE PRESIDENT, JEAN PIERRE FOURNIER

NAVICULE BLEUE



1^{ère} association française des professionnels de la Mer en faveur de l'intégration des Personnes handicapées, l'association Navicule Bleue est implantée sur le territoire des pays Royannais et de Marennes Oléron.

« Claires & Mer » ESAT,

géré par l'association, accueille aujourd'hui 50 travailleurs en situation de handicap (physique, ou intellectuel, ou psychique ou sensoriel).

Les secteurs d'activités de « Claires & Mer » ESAT sont :

L'ostréiculture : de l'affinage d'huîtres à la sous-traitance ostréicole avec réalisation de bandes de dévasage, fabrication de poches ostréicoles, fabrication de crochets, de cordées, de lanternes (cabanes ostréicoles sur le port de Coux et marais de 12 hectares).

La **sous-traitance industrielle et le conditionnement** en lien avec les entreprises locales (atelier sur la Zone des Brégaudières, La Tremblade).

L'entretien des espaces verts pour les particuliers et professionnels.

L'entretien des locaux pour les particuliers et professionnels.

L'artisanat marin (atelier sur la Grève à Duret).

Le **paillage et le cannage** (atelier sur la grève à Duret).

Le **ramendage** et la réparation de filets de pêche (atelier sur l'île d'Oléron).

Pour toute demande de renseignements :

Téléphone : 05 46 85 02 16



Les projets 2009, en cours ou réalisés concernent : la mise en place d'une nurserie avec essai de naissain naturel (projet cofinancé par la Fondation Caisse d'Epargne), l'ouverture du foyer d'hébergement de 16 places en structure éclatée sur plusieurs maisons.

Les travaux de construction du restaurant et du foyer d'hébergement (25 places) en « Coux » sont en bonne voie et devraient démarrer au cours du dernier trimestre 2009.

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents d'élèves remercient les parents, les grands parents, les instituteurs des deux écoles, les élus et tous les commerçants d'Arvert qui ont aidé ou donné des lots pour organiser le loto qui a eu lieu le samedi 14 mars 2009 à 20 h30 à la salle des fêtes d'Arvert. Pour clôturer l'année scolaire une fête des écoles sera organisée avec un repas champêtre le 27 Juin à par-

tir de 15 h dans la cour de l'Ecole Élémentaire.

L'association est toujours ouverte à l'accueil de nouveaux parents même de façon ponctuelle.

Dates de festivités

27 Juin Kermesse des deux Ecoles suivie d'un repas champêtre.

Associations

MANOIR EMILIE



Nous tenons, tout d'abord, à remercier monsieur le maire et ses adjoints pour nous avoir permis d'organiser les marchés de Noël et de Pâques au profit des enfants du Manoir.

Tout au long de l'année scolaire, des rencontres sportives inter établissements ont lieu (athlétisme, judo, foot, rugby etc....)

- **le 3 juin** : le défi Reactiss au centre sportif départemental de Boyardville dans l'Ile d'Oléron : afin de faire se rencontrer les enfants dans leurs différences. Le Manoir Emilie participe à cette action afin de faciliter l'intégration sociale des enfants.

- **le 4 juin** : se déroulent les olympiades à Saintes qui regroupent plusieurs établissements au stade Yvon Chevalier (cette manifestation sportive se déroule sur toute la journée).

- **les 11 et 12 juin** : venue de la direction générale et de tous les directeurs des différents établissements des ODR pour la réunion des directeurs et le groupe de recherche qui cette année, aura lieu au Manoir Emilie.

- **le 13 juin** : rencontre avec les parents pour la fête de fin d'année scolaire (visite des classes, différents ateliers, petits spectacles, bourse aux vêtements etc.... et repas).

Comme chaque année, le Manoir Emilie organise des transferts en juillet afin de permettre aux enfants de découvrir d'autres régions

J.PIGOT

Secrétaire de Direction

PÉTANQUE ALVERTONNE

La pétanque Alvertonne vous informe que les concours, en doublette ou à la mée, débiteront le **VENDREDI 26 JUIN 2009** pour se terminer le vendredi 11 septembre.

Les concours se dérouleront tous les vendredis, jet du but à 15 heures en 4 parties.

Le vendredi 14 Août : Prix de la ville d'ARVERT, coupes offertes par la Mairie avec le soutien des commerçants de la ville. Concours ouverts à tous.

1 lot à chaque participant.

Le Bureau

CLAD'SON

COURS DE DANSE AFRO LATINO

Danse brésilienne, africaine, Salsa et Merengue

Le mercredi de 19h15 à 20h45

Venez découvrir ces danses joyeuses et dynamiques.

Le cours d' 1 heure 30 sera accompagné, deux fois dans le mois par des percussionnistes tout le long de l'année scolaire.

Ils répètent avec le professeur de danse et de musique depuis septembre 2008, dans le but d'accompagner les élèves dans les cours et aussi d'éventuels spectacles.

Les cours sont ouverts à tous, hommes et femmes ainsi que les adolescents.

Viviane sait communiquer sa passion avec joie et attention.

Alors n'hésitez plus !

Le premier cours est gratuit, l'activité reprend mi-septembre 2009.

Renseignements : 05 46 76 56 30 - 06 50 78 48 16

Associations

ASSOCIATION POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LA DÉFENSE DU CADRE DE VIE À DIRÉE

Communiqué :

- Par arrêté du 7 Mars 2006, Monsieur le Préfet de Charente-Maritime interdisait l'ouverture d'une carrière de sable à Portebroc, sur la commune des Mathes. Saisi par le porteur du projet, le Tribunal Administratif de Poitiers, puis la Cour d'Appel Administrative de Bordeaux, ont confirmé la légalité de cette décision.

- Concernant la sécurité routière dans Dirée, les habitants ont pu constater, fin Août 2008, la pose de 2 ralentisseurs rue du Petit-Bois. Ces travaux, réalisés à la grande satisfaction des riverains, ont été financés par la commune d'Arvert.

Pour la rue de l'Atlantique, dont les aménagements relèvent de la Direction des Infrastructures Départementales (DID), le projet comprenait : l'assainissement des eaux pluviales, la réalisation de trottoirs sur une portion de la traversée, la création de deux carrefours plateaux et de deux plateaux surélevés, et la réfection de la couche de roulement. Préalablement à ces travaux d'aménagement, la réfection de la conduite d'eau potable devait être réalisée. Tous ces travaux ont débuté le 4 Mai, et devraient être terminés fin Juin.



Nous remercions le Conseil Général, la Municipalité d'Arvert, les élus locaux, ainsi que tous les intervenants, pour avoir pris en compte le souhait partagé par les adhérents de l'Association de voir sécuriser les deux rues les plus passantes de Dirée, et de nous avoir aidés dans notre combat pour empêcher l'ouverture de la carrière.

Quant au contournement de Dirée, c'est le seul moyen de pouvoir régler définitivement les problèmes de la circulation excessive en période touristique. Le dossier est actuellement à l'étude à la DID, en vue de permettre sa prise en considération par le Conseil Général. Faisons maintenant en sorte, avec l'aide de ceux qui nous ont soutenu, que sa réalisation ait lieu dans les meilleurs délais.

Le Bureau de l'Association

CULTE CATHOLIQUE

Office : Tous les samedi soir à 18h30 (voir sur la porte de l'église)

DIMANCHE 5 JUILLET 2009 : 4 rue du Bourg : KERMESSE - VIDE GRENIER

- vide grenier toute la journée
- 11 h : messe en plein air sur le terrain du presbytère
- 12 h : apéritif sangria
- 12 h 30 : repas champêtre 12 €
- L'après-midi : stands - kermesse
- 18 h : tirage des gros lots de la tombola
- 18 h 30 : apéritif sangria
- 19 h 30 : repas traditionnel 16 €

Inscription et réservation :

06 87 55 98 27

05 46 36 82 63

06 50 83 26 66

Foyer Rural

L'éclade organisée par le Foyer Rural aura lieu le samedi 22 août 2009.

La soirée sera animée par Myriam et son orchestre.

Les réservations auront lieu au local du Foyer Rural :

- le mercredi 12 août de 9 h à 12 h
- le vendredi 14 août de 10 h à 12 h
- le lundi 17 août de 18 h à 19 h
- le mercredi 19 août de 9 h à 12 h
- le jeudi 20 août de 10 h à 12 h

Prix : 22 € pour les adultes
10 € pour les enfants
jusqu'à 12 ans.

Venez nombreux passer une agréable soirée.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 06 29 59 65 71

La saison 2008-2009 du Foyer Rural se termine. Nous souhaitons à tous de bonnes vacances en attendant de nous retrouver à la rentrée.

Voici les dates de reprise des activités :

- **anglais** : mardi 6 octobre au local du Foyer Rural à 17 h
- **broderie - patchwork** : lundi 12 octobre à la salle de réunion à 14 h 30
- **dessin** : jeudi 3 septembre à la petite salle des fêtes à 14 h 30
- **gymnastique d'entretien** : jeudi 17 septembre au gymnase à 10 h 30
- **randonnée** : vendredi 11 septembre sur le parking de la salle des fêtes à 13 h 15
- **yoga** : lundi 28 septembre au gymnase à 18 h 30

Le scrabble se poursuit pendant les mois de juillet et d'août aux mêmes jours et mêmes heures.

La nouvelle adhésion au Foyer Rural est valable du 1er septembre 2009 au 31 août 2010. Le prix a été fixé lors de l'Assemblée Générale à 22 €.

Pour la saison 2009-2010 voici les dates des premières manifestations prévues par le Foyer Rural

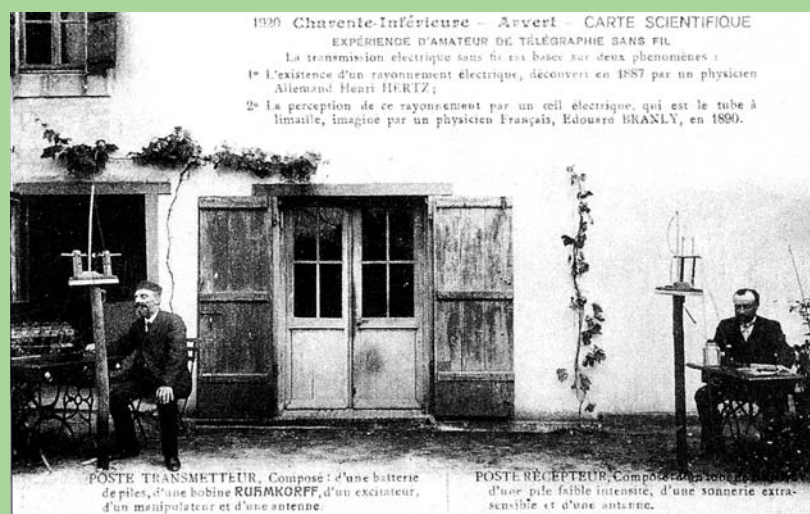
- **12 septembre** : participation au forum des associations

- **24 septembre** : voyage à Saumur : présentation du travail des écuyers du Cadre Noir
Visite de l'abbaye de Fontevraud

- **28 novembre** : « Ca alors » par « Les Popettes » pièce burlesque à mi-chemin entre le café- théâtre et le cabaret. Hilarant !

- **16 janvier 2010** : Jazz manouche et chanson swing. Le trio « Paris Paname » nous invite dans l'univers de Django Reinhard et celui de la chanson qui swingue.

expériences scientifiques...



Au début du XXème siècle, M. ROUAULT était un commerçant bien connu des habitants d'Arvert ; sa boutique était située sur le côté droit de la rue des Tilleuls, à partir des actuels feux tricolores, à quelques maisons de l'intersection. Outre son commerce de divers matériels, il s'adonnait à sa passion pour les dernières inventions scientifiques de son temps : ici, la télégraphie sans fil, application directe de la découverte de l'électricité, et ancêtre de nos moyens modernes de communication.

Etat Civil



DECES

Ils nous ont quittés...

BOUILLAUD Noémie veuve HERVÉ, âgée de 89 ans,
le 12 décembre 2008

MEYNARD Yves Philippe, âgé de 40 ans,
le 21 décembre 2008

MULET Julienne Camille Jeanne veuve CALANDOT, âgée
de 88 ans, le 21 décembre 2008

CLERTEAU Henri, âgé de 91 ans, le 6 janvier 2009

HUGUES Sabine Isabelle Virginie veuve CLERTEAU, âgée
de 87 ans, le 16 janvier 2009

BARITEAU René Paul, âgé de 87 ans, le 14 janvier 2009

THIBOUT Catherine Mathilde, âgée de 59 ans,
le 17 janvier 2009

DÉRENNES Gisèle Aline Georgette épouse NICAULT, âgée
de 68 ans, le 5 février 2009

RENOULEAUD Renée Denise veuve BENAT, âgée de 102
ans, le 5 mars 2009

CHENILLEAU Georgette Rose, âgée de 90 ans,
le 10 mars 2009

FLEURY Marie-Thérèse Solange, âgée de 67 ans,
le 18 mars 2009

CALIPPE Arthur Octave Albert, âgé de 97 ans,
le 31 mars 2009

MALBRECQ Léa Odile Maria Ghislaine âgée de 95 ans,
le 9 avril 2009

RAVET Jacques, âgé de 61 ans, le 11 avril 2009

PUY Janine Marguerite Thérèse veuve AZARD, âgée de 83
ans, le 21 avril 2009

GENDRON Stéphane Noël, âgé de 40 ans, le 16 avril 2009

HAMON Jacky André, âgé de 63 ans, le 18 avril 2009

BUREAU Lucienne Méliite veuve PHILIPPE, âgée de 95 ans,
le 17 mai 2009

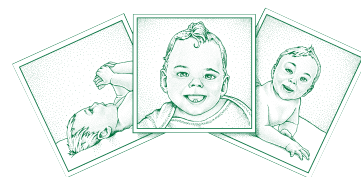
ROY Madeleine, âgée de 88 ans, le 30 mai 2009

FALLEMPIN Gaston François, âgé de 75 ans, le 27 mai 2009

CHAGNON Marie Edith veuve DESORMEAU, âgée de 97
ans, le 2 juin 2009

ALEXIS Ginette Camille, âgée de 83 ans, le 1er juin 2009

NAISSANCES



DAREIX Marley Jim Bernie, le 10 décembre 2008

BERNARD Ilana, le 19 décembre 2008

DESNEUX Louca Gérard Henri, le 23 janvier 2009

RABAJOTIL Louis Valentin, le 14 février 2009

GUILBAUD Brendy, le 7 mars 2009

BIRIER Alix Henri, le 14 mars 2009

ROSSIGNOL Loïse Charline Claudie,
le 16 mars 2009

LARUE Lizéa, le 19 mars 2009

HUGUET Tom Aaron Nolan, le 25 avril 2009

SAUNIER Mathéo Régis, le 3 mai 2009

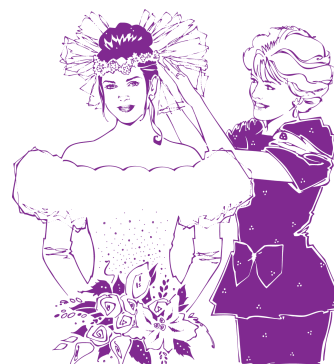
MARIAGES

JOLY Jean-Pierre Lucien et LEKKAS Marie Anne
Geneviève, le 6 mars 2009

FLEURY Franck Jean Jacques et BRUNIN Nathalie
Jeanne, le 9 mai 2009

HULJACK David et CABANES Angélique Céline
Agnès, le 30 mai 2009

ZACCARIA Pierre et BOUQUIN Francine Arlette,
le 6 juin 2009



... Manifestations ...

Juillet

Tous les vendredis Concours de boules au Parc de Loisirs à partir de 14h. Inscription 5€ par joueur. Réservation : 05 46 36 80 34.

Samedi 4 : Eglise réformée 19, rue du bourg : activités diverses et repas. Tél : 05 46 76 40 23.

Samedi 4 et Dimanche 5 : Challenge VARIO (hélicoptères) organisé par MAC 17 sur le terrain de MAC 17 renseignements : 05 46 36 87 02.

Dimanche 5 : Kermesse, vide grenier au Presbytère Catholique, 4 rue du Bourg. 11h messe plein air, 12h repas champêtre, 20 h repas chaud. Tél. : 05 46 36 82 63.

Lundi 13 : Folklore groupe Colombien à 21h. Spectacle **gratuit**. Bal à 23h **gratuit** Parc de Loisirs.

Mardi 14 : Jeux et Rallye au parc de loisirs à 16h. **Retraite aux flambeaux** : départ salle des fêtes à 22h30. **Feu d'artifice** route de Villeneuve à 23h puis **bal** au Parc de Loisirs, **gratuit**.

Du 16 au 26 : Tournoi Jeunes de Tennis au Parc de Loisirs. Condition de participation : moins de 18 ans : 12€ adultes : 15€. Licence et certificat médical. Tél. : 05 46 06 78 36 ou 06 12 33 16 84.

Vendredi 17 : Concert à l'Eglise à 21h. Académie musicale de Royan sous la direction de Yann LE CALVÉ **Entrée gratuite**.

Dimanche 19 : Eclade de Moules et Soirée Dansante à la Grève à Duret à 19h par le comité des Fêtes d'Avallon. Tél. : 06 15 13 68 35.

Samedi 25 : Animation contée : village et port de Coux à 20h30 ; **Spectacle gratuit**.

Août

Du 28 juillet au 8 août : Tournoi Senior de Tennis Conditions de participation : 15€, licence et certificat médical. Tél. : 05 46 06 78 36 ou 06 12 33 16 84.

Tous les vendredis Concours de boules au Parc de Loisirs à partir de 14h. Inscription 5€ par joueur. Réservation : 05 46 36 80 34.

Dimanche 2 : Brocante organisée par COS d'Arvert, au Parc de Loisirs de 8h à 19h. Buvette, restauration sur place. Participation : 4€ le mètre linéaire.

Mercredi 5 : Mondial Billes au Parc de Loisirs : traçage de la piste à partir de 10h ; compétition l'après-midi à 14h. **Gratuit**.

Jeudi 6 : Jeudis musicaux à l'Eglise à 21h. Ensemble «4 mains 4 voix» : Schumann, Schubert, Mendelssohn, Brahms. 12€ pas de réservation.

Vendredi 7 : Soirée dansante et Repas tiré du panier au Parc de Loisirs (ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps) à 20h. **Animation gratuite** avec Stéphanie Moreau ; accordéon et chants. Tél. : 05 46 36 40 36.

Dimanche 9 : Brocante de 9h à 18h à la Grève à Duret organisée par le Comité des Fêtes d'Avallon. A partir de 19h **Repas champêtre**. 22h. **show Richie sosie de Johnny Hallyday**. **Feu d'artifice et bal**. Tél. : 06 15 13 68 35.

Jeudi 13 : Marché nocturne à partir de 19h, place du marché. Dégustation de produits du terroir.

Samedi 22 : Dîner Dansant avec Eclade à la salle des Fêtes à 20h30 organisé par le Foyer Rural animé par l'orchestre Myriam. Adultes : 22€ et enfants de moins de 12 ans : 10€. Règlement à la réservation. Tél. : 05 46 36 44 03..

Septembre

Samedi 5 : Remontée de la Seudre marcheurs, cyclistes, cavaliers. (autour de Saujon).

Dimanche 6 : Remontée de la Seudre La Tremblade - L'Eguille : voiliers, objets flottants.

Dimanche 6 : Brocante au CART 6, rue des Gabelous. A partir de 6h pour les exposants. 3€ le mètre linéaire. Buvette et restauration sur place. Tél. : 05 46 36 78 74.

Samedi 12 : Forum des Associations à la Salle des Fêtes : présentation des différentes associations.

Dimanche 13 : Moto Cross dans la plaine de Villeneuve. Toute la journée. Tél. : 05 46 36 27 47.

Dimanche 20 : Boucles de la Seudre Arvert (2e jour) Course cycliste UFOLEP, départ à 14h.

Jeudi 24 : Conférence Nature en Pays d'Arvert à la Salle des Fêtes à 18h «La Presqu'île d'Arvert pays d'histoire» par Henry Moreau. Prix d'entrée 5€ - Tél. : 06 85 74 27 38.

... Manifestations ...

Octobre

Dimanche 18 : Repas Choucroute animé par NATOLE au presbytère catholique. Réservation au 05 46 36 82 63 ou 05 46 36 26 95.

Dimanche 25 : 1ère Journée du Jardin

Parc de Loisirs : Exposition et vente d'arbres, plantes, matériels

Salle des Fêtes : Exposition de fleurs, plantes, livres. Conférences.

Novembre

Jeudi 25 : Conférence à la salle des fêtes organisée par Nature en Pays d'Arvert «IFREMER»

Décembre

Dimanche 6 : Salle des fêtes à Midi : Repas Dansant préparé par l'UNRPA (adhérents et invités)

Mercredi 16 : Noël des Enfants à 15h à la salle des fêtes organisé par le Foyer Rural et la municipalité.

- Spectacle «SAM SABOR ET LA PLANTE DE L'ÉQUILIBRE»
- Visite du Père Noël avec distribution de friandises.

A votre Service

Garde des Médecins

La NUIT, le WEEK END et les JOURS FÉRIÉS :

Vous avez besoin de soins,

vous pouvez joindre un médecin

en faisant le :

05 46 27 55 20

il vous indiquera la conduite à tenir.

EN CAS D'URGENCE SEULEMENT,

faites le : 15

MEDECINS

Docteur FEYDIT et CHAPUIS
05 46 36 41 97

INFIRMIERS

Mme BRION Catherine
05 46 36 81 43
M. THONNEAU
et Mme BARRAUD 05 46 36 84 37

KINESITHEPEUTE

M. THELIEZ David
05 46 23 02 62

PHARMACIE

VASSAL - LERNO Arvert
05 46 36 45 13

AMBULANCES

Presqu'île d'Arvert
05 46 36 01 40

VETERINAIRE

Docteur MAFFART
05 46 36 48 16

PHARMACIES

1) Les gardes commencent le vendredi à **19 h 30** et se terminent le vendredi soir suivant à 19 h 30. 2) Il peut y avoir des modifications pour des raisons impératives et indépendantes de la volonté des pharmaciens. La pharmacie de garde est indiquée sur la porte de chaque pharmacie.

SECOURS

POMPIERS :	18
SAMU :	15
SECOURS EN MER :	05 46 85 14 33
HÔPITAL MALAKOFF A VAUX-SUR-MER :	05 46 39 52 52
CENTRE ANTI-POISON A BORDEAUX :	05 56 96 40 80
CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE A SAINTES :	05 46 93 53 44

Directeur de la publication : Michel PRIOUZEAU, Maire d'Arvert

Rédaction : Commission Municipale de l'Information : Yvan BAUD, Sylvie MARC, Michel BRIANT, Bernard LAMBERT, Christiane AUBIER, Guy CHAGNOLEAU, Jean-Paul PERAUDEAU, Suzy JACQUES-LAMY, Janick ROY, Eric BAHUON, Annie DOUBLET, François SOURBE

Réalisation et impression : Imprimerie Atlantique Offset La Tremblade - 05 46 36 00 18 - imprimé sur papier recyclé